



Communiqué du syndicat national CGT-Environnement 14 mai 2025

Une Direction des Ressources Humaines exsangue... Ses agents en difficulté... Et ce sont tous les personnels qui trinquent !

Depuis plusieurs semaines, notre organisation syndicale reçoit de nombreuses sollicitations ou informations relatives à des problèmes liés à la gestion des personnels dans l'établissement.

Alors que l'OFB a recours de manière massive à des Contrats à durée déterminée, il est incapable de garantir le minimum qu'un salarié précaire est en droit d'attendre de son employeur : un certificat de travail. Un nombre écrasant de CDD en fin de contrat doivent attendre plusieurs mois ce sésame qui leur permet de faire valoir leur droit auprès de France Travail. Durant cette période, ces salariés doivent patienter avant de percevoir leurs indemnités de chômage !

Les erreurs dans le versement de salaire lors d'un arrêt maladie, d'un congé parental ou de tout autre modification temporaire de la situation de l'agent sont extrêmement nombreuses. Quand l'Administration s'en aperçoit, la récupération des sommes trop perçues implique des retenues sur salaire qui sont réalisées le plus souvent sans information préalable et dans de nombreux cas, elles génèrent de graves difficultés financières !

Pour d'autres agents non fonctionnaires dans des situations similaires (mi-temps thérapeutique, maternité, paternité), les difficultés sont liées aux délais de versement des indemnités journalières par la Caisse primaire d'assurance maladie en raison de retards et d'erreurs dans les transmissions de leurs attestations de salaire par l'établissement. De nombreux échanges avec la DRH et la Sécurité Sociale sont nécessaires pour résoudre ces situations, dans des contextes personnel et moral parfois difficiles (longue maladie notamment).

Il est en est de même pour la prise en compte des lignes de gestion ministérielles pour l'actualisation du RIFSEEP des agents en Position Normale d'Activité, du déroulement de carrière de certains agents avec des retards importants pour la prise en compte des promotions et des avancements d'échelons...

Bref, cette liste à la Prévert est très incomplète mais **elle reflète l'un des soucis majeurs de l'établissement : sa gestion des personnels !**

Bien entendu, nous n'incriminons pas nos collègues travaillant aux « Ressources humaines ». Nous connaissons leur professionnalisme et nous savons que la difficulté de pouvoir faire un travail de qualité, la surcharge de travail générée par ces nombreux dysfonctionnements constituent des risques psycho-sociaux importants.

Il est donc urgent que la Direction Générale :

- Adopte une véritable politique de gestion de ressources humaines ;
- Agisse pour nos collègues travaillant aux ressources humaines.

Mettre de l'humain et des moyens dans la gestion des ressources humaines sera bénéfique pour l'ensemble des personnels de l'établissement ! Nous invitons les agents de l'OFB à nous faire remonter les problèmes rencontrés pour ce qui concerne la gestion des personnels. De même, si vous avez connaissance d'agents ayant fini leur CDD et ayant des soucis, merci de nous en informer.

Nous demandons à la Direction Générale d'entamer des discussions avec les organisations syndicales, afin de :

- Dresser un bilan partagé entre la Direction Générale, les agents concernés et les organisations syndicales des graves défaillances de la gestion des personnels dans l'établissement ;
- Réaliser un audit en s'appuyant sur les personnels des services concernés afin d'identifier les problèmes structurels et organisationnels rencontrés pour la gestion des personnels et identifier les solutions pour y remédier. Cet audit devra inclure l'analyse des dysfonctionnements constatés depuis l'utilisation du logiciel RenoIRH.
- Mettre en œuvre les solutions identifiées.